



## Sommaire



- Le réseau Natura 2000 à l'échelle du site carrière de l'Enfer p 2
- Natura 2000 en action p 3
- Agissons pour notre patrimoine naturel ! p 4

## Édito

La prise en compte de l'environnement est devenue un enjeu majeur. La préservation de la biodiversité est désormais considérée comme une priorité à l'échelle planétaire et de nombreux états, dont la France, se sont engagés à stopper l'érosion de la diversité biologique dans des accords internationaux.

La protection de la nature est une affaire qui nous concerne tous. Les richesses naturelles ne se trouvent pas uniquement dans les zones tropicales. Notre région abrite de nombreuses espèces animales et végétales aujourd'hui gravement menacées. Les chauves-souris font partie de ces animaux en danger. Dans de nombreux pays européens, leurs populations ont fortement déclinées et certaines espèces ont même déjà disparues. L'Enfer, présente un intérêt de niveau européen en matière de préservation des chauves-souris : c'est une sorte de Lascaux des chauves-souris !

Malgré cet intérêt, le site de l'Enfer, a subi de nombreuses dégradations jusqu'à un passé récent. La démarche Natura 2000 permet désormais de concilier préservation et restauration du site. L'arrêté préfectoral d'approbation du 23/04/2010 marque le début de la mise en œuvre du Document d'objectif. Basée sur une participation volontaire, il permettra à chacun de s'investir dans la préservation de notre patrimoine naturel collectif.



le Sous-préfet de Rochefort  
Monsieur Henry DUHALDEBORDE



# Le réseau NATURA 2000 à l'échelle du site Carrière de l'Enfer

## Natura 2000, Qu'est-ce que c'est ?



Grand rhinolophe

En réponse à l'appauvrissement constant de la diversité animale et végétale, les états européens ont décidé de mettre en place un réseau cohérent de sites naturels à fort intérêt écologique, le réseau Natura 2000. L'objectif principal de ce dispositif est de concilier préservation de la biodiversité et activités humaines.

En Europe, 25 000 sites ont été intégrés à ce réseau. La France en a désigné près de 1750, dont certains de renommée nationale, voire internationale : cirque de Gavarnie, gorges du Tarn et de l'Aveyron, Camargue, baie du Mont-Saint-Michel, Bouches de Bonifacio, Bassin d'Arcachon...

Certains de ces sites prestigieux abritent des chauves-souris. Le gouffre de la Fage\*, en Corrèze, par exemple, présente des intérêts archéologiques, spéléologiques, touristiques et faunistiques. Ses gestionnaires ont su allier tous ces enjeux en définissant des calendriers de visite et en préservant de toutes sources de dérangement certains secteurs vitaux pour les chauves-souris.

\* <http://www.gouffre-de-la-fage.com/>

## La Carrière de l'Enfer

Située sur la commune de Saint-Sornin, la carrière de l'Enfer fait partie intégrante de ce réseau européen. Elle tient son nom original du lieu-dit situé à proximité. A mi-chemin entre les marais de Brouage et de Seudre, elle était anciennement exploitée pour son calcaire. Elle fut utilisée à partir des années 1940 pour la production de champignons, activité qui périclita il y a quelques décennies. Elle est depuis fréquentée par 17 espèces de chauves-souris dont huit sont particulièrement menacées à l'échelle Européenne. La carrière de l'Enfer constitue notamment l'unique site de reproduction du Rhinolophe euryale du département.

Le site couvre une superficie de plus de 40 hectares qui concernent à la fois la carrière et les boisements qui permettent aux chauves-souris d'accéder à leur terrain de chasse.

Un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, d'une surface de 1,5 hectare, préserve la cavité depuis le 21 décembre 2000. Il permet

d'assurer la tranquillité des chauves-souris tout en protégeant leur milieu de vie. L'intérêt du site est tel que le Conservatoire Régional des Espaces Naturels a fait l'acquisition d'une parcelle sur la proposition des biologistes de la LPO.

Le site a par ailleurs été inscrit à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologiques Floristiques et Faunistiques (ZNIEFF).



# NATURA 2000 en actions

## La boîte à outils Natura 2000

Lors de la désignation d'un territoire en zone d'intérêt communautaire dite "Natura 2000", une vaste concertation réunissant l'ensemble des acteurs locaux aboutit à la rédaction d'un plan de gestion, qualifié de Document d'Objectif (DOCOB). Il définit les orientations de gestion et les actions à mettre en œuvre pour limiter l'impact des activités humaines sur l'environnement et favoriser l'existence des espèces les plus menacées. Ces actions ne peuvent être mises en œuvre que sur la base du volontariat. Elles sont régies par un engagement contractuel qui peut être :

- **la Charte Natura 2000** qui comprend un ensemble d'engage-

ments et de recommandations, n'entraînant pas de surcoût de gestion. Elle encourage et valorise le maintien de pratiques de gestion respectueuses de l'environnement.

- **le Contrat Natura 2000**, qui permet la mise en œuvre des actions du DOCOB impliquant un surcoût de gestion. Une subvention Etat/Europe couvre les frais engagés.

- **la Mesure Agri Environnementale territorialisée ou MAEt**. Elle vise exclusivement les surfaces agricoles. Des aides financières compensent les actions engagées.

L'engagement dans l'un de ces dispositifs permet au propriétaire une exonération de la taxe

foncière sur les propriétés non-bâties (TFNB).



## Que faire à l'Enfer ?

- **Planter des haies** reconnectant la carrière aux sites d'alimentation : la carrière se trouve aujourd'hui isolée dans un espace ouvert défavorable aux déplacements des animaux.

- **Gérer les abords immédiats** de la carrière pour garantir la pérennité des populations de chauves-souris.

- Entretien des voies d'accès dans la végétation obturant le principal passage des animaux et dégager une cheminée d'aérage.

- Implanter un dispositif permettant de limiter les collisions routières intervenant lors de la traversée de la D 728.

- Améliorer l'aspect paysager de la carrière à ciel ouvert utilisée comme stand de tir par l'association des Arquebusiers des Isles de Marennes et très fréquentée par les chauves-souris en chasse.

- Améliorer le potentiel écologique de la mare située à proximité de la carrière.



- **Développer des outils de communication et de sensibilisation** en faveur de la préservation des chauves-souris :

- muséographie interactive intégrable à la Maison de Broue
- animation "Nuits de la Chauves-souris" par exemple.

- **Améliorer la connaissance des chauves-souris** pour accroître l'efficacité des mesures de sauvegarde engagées et poursuivre les opérations de suivi scientifique.

- **Evaluer l'efficacité des actions** mises en œuvre.

- **Clôturer la carrière souterraine** pour des questions de sécurité.



# Préservons notre patrimoine naturel !



## Comment agir concrètement ?



Murin à moustache

Toute personne souhaitant s'investir en faveur de la biodiversité peut s'engager dans la démarche Natura 2000 et devenir un acteur essentiel de l'environnement. La charte est notamment un moyen facile de s'impliquer personnellement. Il s'agit d'un guide de gestion basé sur le bon sens pratique. A titre d'exemple la fiche relative à la gestion des boisements préconise des coupes sur de petites surfaces, la régénération naturelle, l'absence de brûlage des résidus de coupe et d'utilisation de phytosanitaires. Elle correspond finalement aux modes de gestion locaux. Pour des aménagements plus lourds, des contrats Natura 2000 peuvent prendre le relais permettant aux bénéficiaires d'être intégralement remboursés des sommes engagées. La fermeture de cavité constitue notamment une action répondant à la fois aux enjeux des chauves-souris et de sécurité publique sur le site.

### Biologie des chauves-souris et menaces

Seuls mammifères volants d'Europe, les chauves-souris ont une durée de vie pouvant aller jusqu'à plus de 30 ans selon les espèces. Les chauves-souris sont strictement nocturnes. Bien qu'ayant une très bonne vue, elles se guident essentiellement dans l'obscurité par un système sonar qualifié d'écholocation. Par l'analyse de l'écho de leur émissions ultrasonores, elles sont à la fois capables de se repérer dans l'espace et de détecter la présence des insectes, parfois de très petite taille, dont elles se nourrissent exclusivement.

Le cycle biologique de ces animaux est rythmé par les saisons. En automne et en hiver, lorsque leur ressource alimentaire est quasiment inexistante, les chauves-souris entrent en hibernation où elles trouvent des conditions environnementales favorables : températures basses, hygrométrie élevée et absence de dérangement. A la reprise d'activité printanière les chauves-souris recherchent des endroits chauds et calmes pour établir leurs colonies de reproduction. D'une manière générale chaque femelle donnera naissance à un seul petit, taux de



Murin

natalité particulièrement faible pour un mammifère de cette taille. Dès l'émancipation des jeunes, les chauves-souris se déplacent à nouveau vers leurs zones d'hibernation.

Cette stratégie de reproduction rend les chauves-souris particulièrement sensibles aux différentes menaces pesant actuellement sur elles. Le dérangement direct des animaux, la disparition de leurs gîtes, la dégradation de leurs territoires de chasse et l'utilisation massive de produits phytosanitaires ont d'autant plus d'impact que la population aura du mal à se régénérer rapidement.

### Pour plus d'informations :

<http://www.natura2000.fr/>

<http://www.lpo.fr/>

<http://www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/>

Directeur de publication : Michel Métais, Coordination, rédaction : Virginie Barret, Philippe Jourde. Cette lettre d'information est éditée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux dans le cadre de sa mission déléguée du service de l'Etat comme structure animatrice du DOCOB du site "Carrière de Fief-de-Foy". Crédits photos : Philippe Jourde. Photo de couverture : Carrière de l'Enfer. Réalisation, maquette : Cécile Rousse - Service Editions LPO © 2010 ED1008003aCR - Imprimé par Imprimerie Lagarde - Imprim'Vert 17 Breuillet

